**Note de synthèse**

**12ème Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme**

**27 - 29 novembre 2023**

**Vers un changement effectif dans la mise en œuvre des obligations, des responsabilités et des recours**

**Vue d'ensemble**

Depuis sa première session en 2012, le Forum annuel des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme rassemble des milliers de personnes participantes issues de gouvernements, d'entreprises, de la société civile, de syndicats, de communautés, d'organisations internationales, de juristes et d'universitaires du monde entier. Centré sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes Directeurs) - le cadre mondial faisant autorité pour les États et les entreprises en ce qui concerne la prévention des impacts négatifs sur les droits de l'homme découlant des activités des entreprises - le Forum fournit une plateforme multipartite unique pour discuter des tendances et des défis clés dans la mise en œuvre et l'avancement des Principes Directeurs.

Créé par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le Forum est guidé et présidé par le Groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme. Il est organisé par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH).

**Le Forum 2023 en point de mire**

Après plus de 12 ans de développement normatif qui a établi des normes en matière d'entreprises et de droits de l'homme conformes aux Principes Directeurs, ce forum se penchera sur les changements réels qui se sont produits dans la mise en œuvre de ces normes. Il s'agit notamment des mesures prises par les États pour intégrer ces normes dans leur réglementation et leurs politiques, de la mesure dans laquelle les entreprises ont appliqué ces normes dans leurs pratiques tout au long de leurs opérations, et de la question de savoir si les recours judiciaires et non judiciaires dans ce domaine sont plus disponibles et accessibles aux personnes victimes de violations des droits de l'homme liées aux activités des entreprises.

Dans le cadre de l'examen de ces changements, les questions clés qui seront probablement examinées lors du forum sont les suivantes :

* + Quels sont les moteurs et les obstacles à un changement positif ?
	+ Comment mesurer les progrès accomplis ?
	+ Dans quelle mesure des changements sont-ils observables aux niveaux régional et sous-régional, et quels sont les défis qui subsistent aux différents niveaux de mise en œuvre (local et national, par exemple) ?
	+ Quels sont, le cas échéant, les effets de ces changements sur les expériences vécues par les personnes touchées par les activités des entreprises ?
	+ Comment rehausser les ambitions des États et des entreprises afin d'apporter un réel changement ?
	+ Quelles bonnes pratiques peut-on trouver dans les actions des États, des entreprises et des autres parties prenantes ?
	+ Quelles approches judiciaires et non judiciaires ont été mises en œuvre et quels en sont les résultats ?
	+ Quelles sont les approches multipartites efficaces pour faire progresser l'agenda des entreprises et des droits de l'homme ?

Ce forum est l'occasion de réfléchir de manière critique aux changements intervenus depuis l'adoption des Principes Directeurs, en mettant particulièrement l'accent sur le partage d'exemples et d'histoires de changements positifs. Les personnes participantes discuteront de l’efficacité de ces changements, , en particulier pour les personnes titulaires de droits, et de ce qu'il reste à accomplir.

Le Forum sera également l'occasion d'aborder diverses questions de manière ciblée. Il peut s'agir de "points permanents" à l'ordre du jour du Forum, tels que :

* Sessions régionales ciblées
* Personnes défenseures des droits de l'homme, libertés civiques et rôle des entreprises
* Genre, entreprises et droits de l'homme
* Droits des populations autochtones et impact des activités des entreprises

Les discussions peuvent également porter sur des questions émergentes ou systémiques qui concernent l'agenda des entreprises et des droits de l'homme.

**Un programme provisoire du forum est attendu en juillet 2023.**

**L'ordre du jour complet sera publié sur la** **page web du forum d'****ici la fin du mois de septembre 2023**.

**Participer au Forum**

Ce forum fera de nouveau l'objet d'un appel à propositions de sessions et d'événements parallèles. Toutefois, les rénovations des bâtiments des Nations unies à Genève étant en cours, on ne sait pas encore combien de sessions seront possibles et si le format sera uniquement en personne ou hybride.

Les propositions de sessions sont les bienvenues. Elles doivent inclure

* Un aperçu du sujet proposé, de l'orientation et des principaux objectifs - limité à 250 mots ;
* Propositions d'oratrices/orateurs, avec un maximum de 5 personnes oratrices plus une personne modératrice
	+ Veuillez indiquer le nom, l'organisation et la contribution envisagée
	+ L'accent sera mis sur l'identification de personnes modératrices/facilitatrices compétentes et spécialisées dans les sujets à l'ordre du jour du forum.
	+ Les personnes oratrices proposées doivent refléter la diversité des sexes, des origines et des régions.
* Les entités organisatrices de la proposition - une seule proposition par organisation sera prise en considération.

Toutes les propositions doivent être soumises au Secrétariat du Forum **avant le 21 avril 2023.**

Ces propositions seront examinées par le Groupe de travail lors de sa réunion de la première semaine de mai 2023. Les propositions retenues seront informées en juin 2023.

Veuillez tenir compte des points suivants :

* Compte tenu de l'augmentation du nombre de soumissions depuis 2012 et de la capacité limitée due aux rénovations en cours du bâtiment, il ne sera pas possible d'accepter toutes les propositions.
* Les Nations unies disposent d'un budget très limité pour le Forum, y compris pour les déplacements des participants. Pour le petit nombre de participants parrainés par l'ONU, la priorité est donnée aux parties prenantes provenant des pays du Sud.
* Cette année, il n'y a pas de place pour répondre aux demandes d'événements parallèles organisés par des tiers. Les personnes souhaitant organiser des "événements parallèles" à Genève avant ou après le Forum sont encouragées à explorer les options en dehors des locaux de l'ONU et à tenir les organisateurs du Forum informés par le biais de ohchr-forumbhr@un.org.

Des informations sur l'ordre du jour, la procédure d'inscription et la participation virtuelle seront publiées en temps voulu sur la page web dédiée au Forum. Restez également au courant des mises à jour en nous suivant sur Twitter : @WGBizHRs